

Août 2020

AUX PARENTS DES ELEVES DE 4<sup>E</sup>/3<sup>E</sup>

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire 2020-21 se déroulera de la façon suivante :

• **MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020**

- **A partir de 8h** : pour les élèves internes : accueil et installation à l'internat
- **9h** : classes de 4<sup>è</sup>
- **9h30** : classes de 3<sup>è</sup>
- **12h00** : fin des cours

Les élèves seront pris en charge par leur professeur principal tout au long de la matinée : l'emploi du temps, le carnet de correspondance, les livres, les documents administratifs et assemblée générale du Chef d'Etablissement...

Les élèves sont invités à se munir, ce jour-là : d'un bloc à écrire, de crayons.

• **REUNIONS DE RENTREE POUR LES PARENTS** : (possibilité de parking sur la cour) : intervention du Chef d'Etablissement et des enseignants

- **Parents 3<sup>ème</sup> : Lundi 7 septembre 2020, 18h00**
- **Parents 4<sup>ème</sup> : Mardi 8 septembre 2020 18h00**

} à la chapelle St Joseph

• **POUR LES ELEVES INTERNES** :

❖ **Constitution du trousseau (à titre indicatif)**

- Alèse, draps, couverture (ou couette), enveloppe de traversin (pas de sac de couchage).
- Vêtements et linge personnel pour la semaine.
- Trousse de toilette avec gants et serviettes, shampoing, gel douche, ...
- Pantoufles conseillées.

❖ **Sortie du mercredi après-midi, départ du vendredi soir, sorties "exceptionnelles"**

- Le mercredi après-midi des activités sportives, culturelles, de détente sont proposées de 13h30 à 15h30.
- A 15h30, sous la responsabilité du surveillant, votre enfant pourra sortir en ville jusqu'à 16h30.
- Si vous souhaitez que votre enfant sorte librement le mercredi après-midi, merci de compléter l'autorisation qui vous sera remise le jour de la rentrée. En tout état de cause, votre enfant devra être revenu à l'Etablissement soit le mercredi à 16h30, soit le jeudi matin à 8h, suivant votre choix. Pour les sorties ponctuelles, merci de transmettre un courrier au responsable de l'internat par mail [internat@saintjosephrodez.org](mailto:internat@saintjosephrodez.org).
- **Le départ des élèves internes en fin de semaine** a lieu à 15h30 ou 16h30 le vendredi après les cours.

• **MEDICAMENTS** : Les médicaments pris sur ordonnance doivent être signalés au responsable d'internat et déposés à l'infirmerie, une rencontre avec l'infirmière étant vivement souhaitable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

**Le Chef d'établissement,  
Ximun LATAILLADE,**